

Burundi : construction de deux centrales solaires avant fin février 2015

PANA, 13 février 2015 Vers la diversification des sources pour en finir avec une crise énergétique persistante au Burundi Bujumbura, Burundi - Des travaux de construction de deux centrales solaires photovoltaïques vont démarrer avant la fin du mois de février 2015, dans le Centre et le Nord-ouest du pays, pour une capacité de production de 20 MG dans le cadre d'une nouvelle politique nationale de diversification des sources pour résorber la crise énergétique persistante au Burundi, apprend-on du ministre de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza.

Pour le moment, le Burundi fonctionne avec seulement 32 MW provenant d'une poignée de barrages hydroélectriques vétustes, dont le plus récent date des années 1970, pendant que le potentiel hydroélectrique estimé est de quelque 1.700 MW. Le taux de desserte en énergie électrique, quant à lui, n'excède pas les 10% des besoins de consommation nationale, soit le plus bas de la Communauté est-africaine (Cea) dans laquelle se trouve le Burundi, d'après toujours le ministre Manirakiza qui ouvrait un atelier de validation de l'étude d'impact environnemental et social du projet d'aménagement des centrales solaires photovoltaïques. Les expertises déjà réalisées pour le compte du ministère de l'Energie et des Mines se veulent cependant optimistes du moment que le Burundi est un pays équatorial et montagneux bien arrosé qui est situé sur le Rift africain. Le pays dispose, en plus, du potentiel hydraulique important, dont l'un des plus grands et profonds lacs du monde, le Tanganyika, d'un ensoleillement élevé ainsi que des potentialités éoliennes considérables. Le Burundi dispose également d'une ressource en tourbe jugée très importante et d'autres possibilités d'exploitation de ressources en biomasse (déchets et bagasse) de nature à répondre aux besoins d'une offre électrique insuffisante face à une demande sans cesse croissante suite à la création de nouvelles villes et au développement du tissu industriel. A titre indicatif, l'exploitation du seul minerai de nickel dormant depuis sa découverte dans les années 1970, reste suspendue à la disponibilité d'au moins 200 MW, indique-t-on encore du côté du ministère de l'Energie et des Mines. L'Union européenne et la Banque européenne d'investissement viennent de signer avec le gouvernement du Burundi un accord de don et de crédit à des conditions avantageuses, respectivement pour 30 millions et 70 millions d'euros afin d'accélérer la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique d'une capacité de 48 MW dans le Sud du pays. L'Union européenne promet également 10 millions de dollars pour l'achat de gaz afin de faire marcher des groupes électrogènes d'une capacité de 10 MW qui vont permettre d'alléger les souffrances aux délestages intempestifs de la Régie nationale de production et de commercialisation de l'eau et de l'électricité.